

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Niort, le 29 septembre 2023

Officialisation de l'ouverture du 1^{er} Centre public de santé (CPDS) porté par le CH Nord-Deux-Sèvres

Pour répondre aux défis des déserts médicaux, le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a souhaité promouvoir la création dans la région d'un nouveau type de structure d'exercice coordonné qui vient compléter les dispositifs existants (centres de santé et maisons de santé pluri-professionnelles) : les Centres publics de santé (CPDS).

| Qu'est-ce qu'un centre public de santé - CPDS ?

Ces structures répondent à un cahier des charges régional élaboré en 2021, dans le cadre d'un groupe de travail associant 5 établissements de santé. **Les centres publics de santé permettent de répondre aux besoins médicaux d'une population** dans des zones dépourvues de médecins traitants. Ils sont portés par **un centre hospitalier**. Ils permettent aux professionnels de santé de répondre à leur besoin croissant de travailler ensemble et d'améliorer leurs conditions d'exercice au quotidien, en travaillant en équipe de soins pluri-professionnelle (médecins, IDE Asalée, secrétaires ...). Ils permettent ainsi d'offrir un accès facilité aux soins de premier recours (médecine générale, consultations de spécialistes), à des créneaux de soins non-programmés régulés, à des actions de prévention et en prêtant une attention particulière aux personnes fragiles (enfants, personnes âgées, en situation de précarité, patients suivis en addictologie).

L'équipe de soins est **salariée et composée de professionnels de santé médicaux et paramédicaux**. Les médecins ont un statut attractif de praticien hospitalier ou contractuel et peuvent avoir une activité mixte (salariée/libérale). L'équipe bénéficie d'un appui pour la gestion des tâches administratives (notamment pour la facturation) du centre hospitalier et dispose d'un accès facilité aux plateaux techniques.

| Quelle organisation pour le 1^{er} Centre de public de santé du Nord-Deux-Sèvres ?

Dès le mois de mars 2022, sous l'impulsion de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la CPAM, le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres a envisagé la création d'un centre public de santé, avec 2 antennes qui ont ouvert en janvier 2023 à Parthenay (3 médecins généralistes et le recrutement de 2 médecins d'ici avril 2024) et à Thouars (2 médecins généralistes). Le site principal de Faye l'Abbesse est en projet pour la fin 2023 (1 médecin et la participation de médecins de ville remplaçants). Ce projet a été déposé par le centre hospitalier dans une dynamique partenariale, avec la médecine libérale et les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) des territoires concernés.

| Quels bénéfices pour la population du territoire ?

Ce centre public de santé facilite l'accès aux soins de la population en :

- Assurant une prise en charge du patient avec ou sans médecin traitant, en lien avec les demandes reçues par les CPTS du territoire,
- Proposant une prise en charge de soins non-programmés,
- Disposant de consultations spécialisées (pédiatrie, gynéco-obstétrique, endocrinologie) et d'un accès facilité au plateau technique du centre hospitalier Nord Deux-Sèvres,
- Bénéficiant d'actions de prévention et d'un suivi renforcé des pathologies chroniques notamment,
- Garantissant un accueil spécifique pour les personnes en situation de précarité/âgées, les enfants de 0 à 6 ans et les patients suivis en addictologie.

| Des premiers résultats encourageants

Depuis l'ouverture des antennes du CPDS, **les professionnels de santé assurent les consultations pour les patients en Affectation Longue Durée (ALD) ou sans médecin traitant** (en collaboration étroite avec la CPTS pour l'adressage), les patients en situation de précarité et le suivi de patients en hospitalisation à domicile (HAD).

Le dispositif prend appui sur les ressources du territoire (Hospitalisation à domicile - HAD, plateformes territoriales d'appui - PTA, infirmière de coordination en cancérologie notamment) et collabore avec les professionnels de ville (biologie et radiologie).

En termes d'activités le centre public de santé représente :

- sur l'antenne de Parthenay :
 - **3 200 consultations** (consultations de soins non-programmés et consultations de médecin traitant) ont été réalisées depuis le début de l'année 2023 pour une file active* de 1 900 patients ;
 - **1 800 patients** ont déclaré le CPDS comme médecin traitant.
- sur le site de Thouars :
 - **1 062 consultations** ont été effectuées pour une file active de 650 patients ;
 - **550 patients** ont déclaré le CPDS comme médecin traitant.

Au niveau des actions de prévention, **le centre peut s'appuyer sur un animateur en santé publique pour relayer les campagnes de prévention et porter des actions de santé publique aux patients**. Sur l'antenne de Parthenay la mise à disposition d'un Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) ASALEE devrait être effective fin 2023 / début 2024.

Contact presse

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Cynthia Sperber, chargée de communication
06 65 24 84 60 | ars-na-communication@ars.sante.fr

**correspond au nombre total de patient pris en charge par le CPDS.*